



Secrétariat de la  
**Convention sur la diversité biologique**

le 22 mai 2007  
Journée internationale de la  
diversité biologique



LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**Discours prononcé par**

**Docteur Ahmed Djoghlaïf  
Secrétaire exécutif de la  
Convention sur la diversité biologique**

**À la**

**Deuxième réunion du  
Groupe de travail spécial  
à composition non limitée sur  
l'examen de l'application de la  
Convention sur la diversité biologique**

**Paris  
9 juillet 2007**



Programme des Nations Unies  
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800  
Montréal, QC H2Y 1N9, Canada

Tél.: +1 514 288 2220  
Fax: +1 514 288 6588

[www.cbd.int](http://www.cbd.int)  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int)

Excellence

Mesdames et Messieurs,

Les résultats de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire continuent de résonner comme une véritable sonnette d'alarme. Les pressions exercées du fait des activités humaines sur les fonctions naturelles de la planète ont atteint un tel degré que les capacités des écosystèmes à répondre aux besoins des générations futures sont désormais sérieusement, et peut-être irréversiblement, compromises. Les changements anthropiques sur les fonctions naturelles de notre planète n'ont jamais été, depuis l'apparition de l'homme sur terre, aussi destructeurs que durant le demi-siècle écoulé, entraînant ainsi une extinction inégalée de la biodiversité sur terre.

Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, dont le premier volume a été rendu public dans ces lieux mêmes ici à Paris en février dernier, a démontré qu'entre 20 et 30 % des espèces animales et végétales risquent de disparaître avant la fin du siècle en cours. C'est pour cela que dans son message adressé à la communauté internationale à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique, célébrée le 22 mai dernier sous le thème « la diversité biologique et les changements climatiques », le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-moon, a appelé à la mise en œuvre renforcée, déterminée et rapide des Conventions sur la diversité biologique et les changements climatiques au niveau global, national et local. Votre réunion d'aujourd'hui s'offre en occasion idoine pour répondre à un tel appel et traduire en terme opérationnel et institutionnel l'esprit et la lettre de la nouvelle ère de la Convention, née en mars de l'année écoulée à Curitiba au Brésil.

En effet à Curitiba, une nouvelle phase de mise en œuvre renforcée de la Convention est née. Je tiens donc à rendre un hommage marqué aux autorités brésiliennes et à leur tête son Excellence le Président Luiz Inacio Lula da Silva. Notre reconnaissance s'adresse aussi à Son Excellence Madame Marina Silva, le Ministre de l'Environnement du Brésil, pour sa contribution remarquable et remarquable à l'émergence de la nouvelle ère de la Convention qui passe obligatoirement par l'engagement actif de tous les acteurs de la société nationale et internationale, y compris les autorités locales. En mars dernier à Curitiba, les représentants de 34 maires se sont réunis pour la première fois dans l'histoire de la Convention pour se pencher sur la contribution des villes à la mise en œuvre de la Convention. La Déclaration de Curitiba sur les villes et la biodiversité a ouvert la voie à l'intégration des trois objectifs de la Convention en milieu urbain au moment même où l'humanité est devenue désormais majoritairement citadine et le sera de plus en plus à l'avenir. Je tiens donc à remercier les membres du comité de pilotage de cette initiative et en particulier Prefecto Roberto Richa, le maire de la Ville de tous les gens. Je tiens également à féliciter Mme Maria Cecilia Wey de Brito pour par nomination en qualité de Secrétaire d'Etat.

La phase de mise en œuvre renforcée exige aussi l'engagement actif des décideurs politiques. Le mois dernier, à l'occasion de leur sommet d'Heiligendamm, les huit chefs d'État du Groupe des 8 se sont engagés à renforcer leurs efforts pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité afin de la réalisation de l'objectif de Johannesburg visant à réduire de façon substantielle la perte de la biodiversité avant 2010. Pour la première fois de son histoire, le G8 s'est saisi du dossier de la biodiversité. Que le Chancelier d'Allemagne, Madame Angela Merkel, et les autres chefs d'État puissent être félicités pour un tel engagement à la cause de la protection de la vie sur terre.

La phase de mise en œuvre renforcée des trois objectifs exige aussi l'instauration d'un partenariat aussi renouvelé que global entre les nations du monde soudées par l'appartenance à un destin forcément solidaire et un futur nécessairement commun. L'Initiative de Potsdam du G8+5 constitue,

sans nul doute, un événement de portée historique de nature à contribuer à l'émergence de la refondation des relations entre les pays les plus riches en termes financiers et ceux les plus riches en termes de biodiversité. Que Son Excellence Gabriel Sigmar, le Ministre de l'Environnement de l'Allemagne et ses autres partenaires de cette initiative inédite puissent être félicités pour cette démonstration de solidarité internationale rénovée et repensée à l'image des exigences du moment. La réalisation d'un tel projet solidaire passe par le respect des engagements contractés y compris au niveau national.

Les stratégies nationales de biodiversité et les plans d'action sont des instruments privilégiés de la traduction au niveau national des trois objectifs de la Convention et le vecteur par excellence de l'intégration de la biodiversité dans les processus de développement. A ce jour, 147 Parties contractantes ont adopté de tels instruments. Quinze ans après l'ouverture à la signature de la Convention, 43 pays tardent en faire de même. Douze pays seulement ont procédé à la révision de leurs stratégies et plans d'action afin d'y intégrer l'objectif de 2010. A ce jour, 131 pays ont soumis leur troisième rapport national. Votre réunion offre donc l'occasion pour la première fois de passer en revue et partager l'expérience acquise en matière de développement et de mise en œuvre des stratégies nationales ainsi que l'intégration des objectifs de la Convention dans les processus de développement y compris s'agissant des objectifs du Millénaire pour le développement.

A cet égard, le développement des capacités des pays en voie de développement est essentiel. Je tiens donc à remercier sincèrement le PNUE et aux PNUD en leur qualité d'agences de mise en œuvre du Fonds pour l' Environnement Mondial pour leur contribution à l' organisation de l' atelier de formation qui s' est tenu hier au siège du Musée d'Histoire Naturelle de Paris avec la participation de plus d' une cinquantaine d' experts. Je tiens aussi à remercier les autorités françaises, ici représentées par Mme la Secrétaire d'Etat.

La mobilisation de ressources financières nouvelles et additionnelles est aussi essentielle au succès de la nouvelle phase de mise en œuvre des trois objectifs de la Convention. Le mécanisme financier de la Convention a un rôle essentiel à jouer à l'heure de la mise en œuvre renforcée des trois objectifs de la Convention. Je tiens donc à rendre un hommage marqué à la Directrice générale et Présidente du Fonds pour l'environnement mondial, Madame Monique Barbut, pour son appui à la cause de la diversité biologique. Sa décision de continuer à financer la préparation du quatrième rapport national et d'initier un projet pilote novateur de consolidation des rapports nationaux mérite d'être saluée. Le dialogue informel qu'elle a bien voulu organiser hier avec les membres du Bureau et ce pour la première fois mérite aussi d'être salué. Sa présence parmi nous ce matin est aussi un témoignage additionnel de son engagement personnel à l'établissement d'une relation de qualité entre la Convention et son mécanisme financier. Que Madame Monique Barbut puisse trouver ici l'expression renouvelée de notre sincère gratitude.

Mesdames et Messieurs

Votre neuvième conférence des Parties contractantes se tiendra à Bonn dans moins d'une année. Il ne restera plus alors que deux années pour réaliser l'objectif de 2010 et finaliser les négociations sur le régime international relatif à l'Accès aux ressources génétiques et le partage des avantages. La rencontre de Bonn revêt donc une importance toute particulière pour le devenir de la Convention. Elle sera saisie du rapport de votre présente réunion et vos recommandations visant à ajuster les mécanismes, les structures et le Modus Operandi de la Convention à l'heure du renforcement de la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention.

Dans un article publié la semaine dernière dans le New York Times, Monsieur Albert Arnold Al Gore, l'ancien Vice président des Etats-Unis a écrit et je cite « *Our home — Earth — is in danger. What is at risk of being destroyed is not the planet itself, but the conditions that have made it hospitable for human beings... The climate crisis offers us the chance to experience what few generations in history have had the privilege of experiencing: a generational mission; a compelling moral purpose; a shared cause; and the thrill of being forced by circumstances to put aside the pettiness and conflict of politics and to embrace a genuine moral and spiritual challenge.*»

Jean-Jacques Rousseau aimait à dire que « *ce sont les grandes occasions qui font les hommes* », je voudrais ajouter aussi que « *ce sont les grandes occasions qui font les institutions pérennes* ». Votre réunion d'aujourd'hui offre en effet une grande occasion à une grande institution pour parfaire sa destinée et réaliser ses promesses au service d'une grande cause: la protection de la vie sur terre. Jean-Jacques Rousseau aimait aussi à dire que « *Il n y a pas de véritable action sans volonté* ». Je puis vous assurer Monsieur le Président et honorables délégués que votre Secrétariat a la volonté inébranlable de continuer à n'épargner aucun effort pour vous servir dans le succès de la grande cause qui est aujourd'hui la votre.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

-----